



## SOMMAIRE

### Le mot de l'inspectrice d'académie

#### Personnels : pp. 1, 2 et 3

- Inscriptions aux animations pédagogiques et à la formation continue,
- Recrutement des personnels d'encadrement, session 2010,
- Postes d'enseignement et d'éducation relevant de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger,
- Vacances à la Maison d'arrêt de Lure,
- Candidatures à des postes dans les établissements de la Mission laïque française à l'étranger,
- Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée,
- Affectation sur poste adapté / Aménagement du poste de travail,
- Frais de déplacements,
- Affectation des personnels enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré en Nouvelle-Calédonie,
- Mises à disposition de la Polynésie française de personnels enseignants spécialisés du premier degré,
- Affectation des personnels enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré à Mayotte – 2011,
- **SIGNALÉ** : modifications des modalités de départ anticipé à la retraite en qualité de parent d'au moins trois enfants.

#### Fonctionnement de l'école : p.3

- Pont de l'Ascension,
- Conseil d'école : élections des représentants des parents d'élèves,
- Mise en place des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement.

#### Langues vivantes à l'école : p. 3

- Recensement des habilités provisoires,
- Procédure d'habilitation en LVE,
- Prêt de matériel.

#### Action éducative : p. 4

- École et cinéma 2010-2011,
- Éducation à l'énergie / ADERA,
- Calendrier des réunions USEP.

#### Communiqué mission TICE : p. 4

## Le mot de l'inspectrice d'académie

*Les derniers ajustements de rentrée ont permis d'aborder l'année scolaire 2010-2011 de façon équitable et équilibrée au regard des diversités territoriales et des flux démographiques de notre département.*

*La « feuille de route » de la Haute-Saône se décline selon trois priorités éducatives, pédagogiques et culturelles pour consolider les réussites constatées et améliorer les acquis des élèves, tout particulièrement pour la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences :*

- ▶ *prévenir l'illettrisme dès l'école maternelle,*
- ▶ *bien accompagner les élèves, donc chacun d'entre eux, tout au long du parcours de formation,*
- ▶ *Développer l'ambition scolaire grâce au renforcement du dialogue avec les familles et au sein de la communauté éducative.*

*Excellente année 2010-2011 à toutes et à tous, au service de ces objectifs.*

*Hélène Ouanas*

## Animations pédagogiques et formation continue

La campagne d'inscription au plan académique de formation est ouverte du 15 au 28 septembre.

Les identifiants des dispositifs se trouvent sur le [site de l'inspection / page consultation du PAF.](#)

Sur le [site GAIA](#) (consultation du plan), vous trouverez les dernières mises à jour du plan de formation et vous pourrez vous y inscrire (inscription individuelle).

**Attention : cette année, les inscriptions aux animations pédagogiques se font par GAIA.**

Les identifiants des dispositifs sont :

- 10d0700210 : animations de Gray
- 10d0700220 : animations de Lure
- 10d0700230 : animations de Luxeuil
- 10d0700240 : animations de Vesoul Nord
- 10d0700250 : animations de Vesoul Sud

**Information de dernière minute** : le premier stage de 2 semaines à remplacement M2 aura lieu du 6 au 17 décembre.

## Personnels

### Postes d'enseignement et d'éducation relevant de l'agence pour l'enseignement français à l'étranger, année scolaire 2011 - 2012.

Les demandes sont déposées et saisies par voie électronique sur le [site de l'AEFE du 2 au 27 septembre 2010](#). Le dossier saisi, édité et signé sera remis, en double exemplaire et accompagné des pièces justificatives, pour avis détaillé **au plus tard le 30 septembre 2010** à votre inspecteur de circonscription qui le transmettra immédiatement à l'inspection académique, division des ressources humaines pour le 6 octobre 2010. [Lire l'article entier.](#)

### Candidatures à des postes dans les établissements de la Mission laïque française à l'étranger, rentrée 2010.

**Du 13 septembre 2010 jusqu'au 22 décembre 2010**, les enseignants candidats peuvent remplir un formulaire en ligne dans la rubrique « Recrutement » du site <http://www.mlfrmonde.org>. Les pièces administratives demandées devront être envoyées au siège de la Mission laïque française.

[Lire l'article entier.](#)

### Affectation sur poste adapté / Aménagement du poste de travail

#### Références :

- Décret n° 2007-632 du 27 avril 2007 relatif à l'adaptation du poste de travail de certains personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation,**
- Circulaire n° 2007-106 du 9 mai 2007 d'application du dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé.**

L'affectation sur poste adapté est destinée à permettre aux personnels concernés de recouvrer à terme, au besoin par l'exercice d'une activité différente, la capacité d'assurer la plénitude des fonctions prévues par leur statut ou de préparer une réorientation professionnelle.

L'aménagement du poste de travail est destiné à permettre le maintien en activité par la mise en place d'un équipement spécifique ou par un allègement de service.

La notice complète d'information et les dossiers de demande d'affectation sur poste adapté ou d'allègement de service 2011-2012 seront mis en ligne sur le site de l'inspection académique dès transmission par le rectorat. [Lire l'article entier.](#)

### Recrutement des personnels d'encadrement - Session 2010

Inscription par Internet du 9 septembre 2010 à partir de 12h00 au **jeudi 21 octobre 2010** avant 17h00. [Pour en savoir plus.](#)

### Vacations à la Maison d'arrêt de Lure

Des vacances, de deux heures par semaine pour deux enseignants, sont proposées à la Maison d'arrêt de Lure.

Horaires et jours à convenir.

Domaines :

- ▶ français
- ▶ mathématiques
- ▶ informatique

Les candidatures sont à adresser à [M. l'IEA de l'ASH.](#)

### Diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée – DDEAS session 2011

**Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 16 juillet 2010 (BO n°31 du 2 septembre 2010), une session d'examen en vue de l'obtention du DDEAS s'ouvrira le 20 juin 2011.**

Les inscriptions, établies sur les dossiers de candidature prévus à cet effet, seront reçues à l'inspection académique du **1er septembre au 15 octobre 2010** inclus.

### Frais de déplacements

L'interface ULYSSE est en cours de mise en service progressive. Une icône spécifique (rose des vents) en permet l'accès sur les sites du [rectorat](#) ou de l'[inspection académique de la Haute-Saône](#).

### Affectation des personnels enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré en Nouvelle-Calédonie, rentrée 2010.

**Date butoir : avant le 15 octobre 2010.**

### Mises à disposition de la Polynésie française de personnels enseignants spécialisés du premier degré, rentrée 2010.

**Date butoir : avant le 15 octobre 2010.**

### Affectation des personnels enseignants spécialisés du 1<sup>er</sup> degré à Mayotte – rentrée 2011.

**Date butoir : 17 décembre 2010.**

#### ➤ **Dispositions communes :**

Seuls les titulaires du CAEEA/CAFIPEMF, du CAEI/CAPSAIS/CAPA-SH ou du diplôme de psychologue scolaire peuvent faire acte de candidature. [Lire l'article entier.](#)

## Personnels

Signalé

### Modifications des modalités de départ anticipé à la retraite en qualité de parent d'au moins trois enfants

A l'heure où nous préparons cette édition, le projet de loi de réforme des retraites 2010 prévoit, à son article 18, la suppression progressive du dispositif anticipé réservé aux parents ayant au moins trois enfants et quinze années de services civils et ou militaires effectifs, selon les modalités de mise en œuvre suivantes.

#### **Fonctionnaires qui conservent le droit à un départ anticipé à la retraite :**

Seuls les parents qui rempliront au 1er janvier 2012 les conditions prévues actuellement par le code des pensions civiles et militaires de retraite (CPCMR) conserveront la possibilité de partir en retraite anticipée avec mise en paiement immédiate de leur pension.

**Trois conditions cumulatives sont actuellement à remplir** pour pouvoir bénéficier de ce dispositif de départ à la retraite anticipée :

- ▶ justifier de quinze années de services civils et militaires effectifs ;
- ▶ être parent d'au moins trois enfants vivants ou décédés par faits de guerre ou d'un enfant vivant, âgé de plus d'un an et atteint d'une invalidité supérieure ou égale à 80 % ;
- ▶ avoir interrompu pour chaque enfant son activité professionnelle pendant une durée au moins égale à deux mois dans le cadre d'un congé de maternité, d'un congé de paternité, d'un congé d'adoption, d'un congé de présence parentale, d'une disponibilité pour élever un enfant de moins de huit ans.

[Lire l'article entier.](#)

## Fonctionnement de l'école

### Pont de l'Ascension

La date du **mercredi 15 juin 2011** sera proposée au CDEN de rentrée pour compenser le vendredi 3 juin 2011, jour pendant lequel les écoles du département seront fermées en raison du pont de l'Ascension.

### Conseil d'école : élections des représentants des parents d'élèves.

### Mise en place des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement EPLE).

Ces élections auront lieu soit le **vendredi 15 octobre**, soit le **samedi 16 octobre** prochains.

Retrouvez les circulaires correspondantes de l'inspection académique sur la [page de la division des élèves et des affaires financières](#)

## Langues vivantes à l'école

### Recensement des habilités provisoires

Le recensement exhaustif des habilités provisoires pose parfois des problèmes liés en particulier à la mobilité des personnels.

**Afin d'éviter toute omission de notre part, nous demandons aux personnes dans cette situation de se signaler auprès de la [conseillère pédagogique en langues vivantes](#), pour régularisation.**

### Matériel didactique anglais et allemand

Des outils pédagogiques dédiés à l'enseignement des langues sont disponibles en prêt à l'inspection académique de Vesoul, auprès de la conseillère pédagogique langues vivantes. La liste de ces outils peut être consultée sur la [page LVE du site IA 70](#).

### Procédure d'habilitation en LVE

L'enseignement des langues vivantes étant désormais obligatoire, le dispositif d'habilitation simplifiée est reconduit cette année et tient en trois points :

- ▶ suivre une **formation** parmi les deux types proposés ci-dessous ;
- ▶ **enseigner** l'anglais ou l'allemand dans sa classe ;
- ▶ faire **valider** son habilitation par une visite de la conseillère pédagogique langues vivantes

Deux types de formation sont proposés pour l'enseignement de l'anglais, formations animées par la CPD LV et un formateur du CLA :

- ▶ soit un stage de quatre jours du 27 septembre au 1<sup>er</sup> octobre à l'IUFM de Vesoul ;
- ▶ soit un ensemble de 5 animations pédagogiques (5 fois 3h) dans chaque circonscription.

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, contactez la conseillère pédagogique LVE, [Fanny Jançon](#) .

## Action éducative



### École et cinéma

**Ce dispositif s'adresse aux élèves de cycle II et III (de la GS au CM2) et de cycle I (un film)**

- ▶ Sept films ont été choisis pour le département dans le catalogue national "École et cinéma",
  - ▶ Les classes participantes assistent à trois séances, au moins, pendant le temps scolaire, dans une salle de cinéma partenaire.
  - ▶ Des documents d'accompagnement (un livret "Cahier de Notes sur..." pour l'enseignant, une fiche de présentation du film pour les élèves) sont fournis gratuitement avant chacune des projections.
  - ▶ Tarif : 2,20 € / élève / film.
  - ▶ Une formation d'une demi-journée par film est prévue (mercredi matin au CDDP) sur la base du volontariat.
  - ▶ (Stage École et cinéma : Identifiant 10D0700503 - Dispositif : h03)
- NB : même si vous ne pourrez pas assister à toutes les formations, il est impératif de s'inscrire dans le plan de formation continue.

[Tout sur la campagne 2010-2011](#)

## Éducation à l'énergie / partenariat ADERA

**Réf. : programmes de sciences 2008 – C3**

La maîtrise de l'énergie étant un enjeu majeur du développement durable, ce point est venu enrichir les programmes du cycle 3 primaire, dans le cadre de l'éducation au développement durable (EDD).

En Haute-Saône, le Conseil général et l'ADEME ont une convention avec trois structures susceptibles d'accompagner des projets scolaires sur le thème de l'énergie et de sa maîtrise :

- ▶ la Maison de la nature de Brussey,
- ▶ la Maison de la nature des Vosges saônoises,
- ▶ depuis cette rentrée, l'ADERA.

L'ADERA (association pour le développement des énergies renouvelables et alternatives) est une association qui assure notamment le service public « Espace info-énergie » dans le département.

D'ici fin 2010, l'ADERA doit réaliser un module de 4 séances d'animation dans 8 classes des circonscriptions de Vesoul-Nord, Vesoul-Sud et Gray (autour d'un axe Gorgeon-Vesoul). Une info spécifique sera diffusée prochainement par courriel aux écoles de ces circonscriptions. [Contact](#)

(Les maisons de la nature de Brussey et Haut-du-Them ont, quant à elles, chacune, cinq modules du même genre à assurer dans leurs zones d'activité.)

## USEP : réunions de rentrée de l'union sportive de l'enseignement du premier degré

Circonscriptions	Dates	Horaires	Lieux
<b>Gray</b>	Mardi 21 septembre	17h30	Ecole Pergaud d'Arc les Gray
<b>Lure</b>	Lundi 13 septembre	17h30	Ecole de Magny Vernois
<b>Luxeuil</b>	Mardi 14 septembre	17h30	Ecole de la Chapelle les Luxeuil
<b>Vesoul Nord</b>	Jeudi 16 septembre	17h30	Ecole de Noidans-le-Ferroux
<b>Vesoul Sud- Secteur Vesoul</b>	Lundi 20 septembre	17h30	Ecole primaire de Quincey
<b>Vesoul Sud – Secteur Rioz</b>	Jeudi 23 septembre	17h30	Ecole de Boulton
<b>Vesoul Sud et Nord (maternelles)</b>	Mardi 28 septembre	17h30	Ecole de Quincey

## Communiqué de la mission TICE

Le fonctionnement de la Mission TICE est perturbé en septembre par l'indisponibilité temporaire des animateurs TICE de Vesoul Nord et Sud, et du technicien second degré qui s'occupe des écoles.

Nous vous rappelons que les pannes informatiques doivent faire l'objet d'un signalement par le directeur de l'école ou autre enseignant de l'école "inscrit à la plateforme" par l'intermédiaire de **PRATIC** (menu de gauche, bouton vert

"Accès ASSISTANCE > Dépôt demande", ou orange "Inscription à la plateforme").

Si vous subissez une panne totale d'internet qui ne vous permet pas d'utiliser PRATIC, appelez le 03 84 78 63 67 (Jean-Pierre Lalevée) ou le 03 84 78 63 27 (Gilles Larère).

Pour les problèmes avec Base Élèves, le signalement par PRATIC est également la voie normale.

Il est important que la description de votre problème y soit précise et détaillée.